

La création d'une Section Loisir

Les présentations :

Emilie TRIMOREAU

Direction Technique Nationale

Kévin MORLIGHEMLigue du Football Amateur







Notre sujet:

La création d'une Section Loisir au sein d'un club



Patrick PION Directeur Technique National Adjoint



SOMMAIRE

01

Une Section Loisir: Pourquoi et comment?

03

L'accompagnement des Sections Loisir

02

Les pratiques supports

04

Questions / Réponses



Une Section Loisir: Pourquoi et comment?





Le Foot Loisir : Qu'est-ce que c'est ?

Le Foot Loisir, c'est jouer au football sans participer à une compétition dans laquelle il y a accession et rétrogradation, à partir de la catégorie U14.







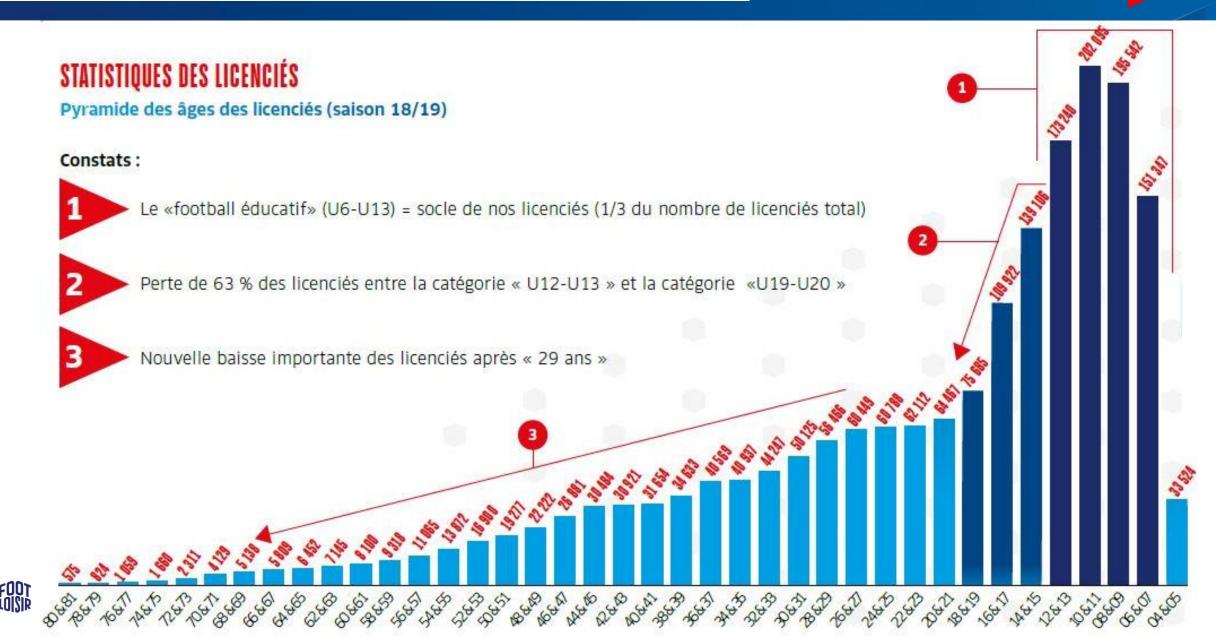
Pourquoi le Foot Loisir est une opportunité pour notre Football?

Constats:

Une forte baisse chaque année sur les catégories U13-U21 ainsi qu'une nouvelle baisse après 29 ans.

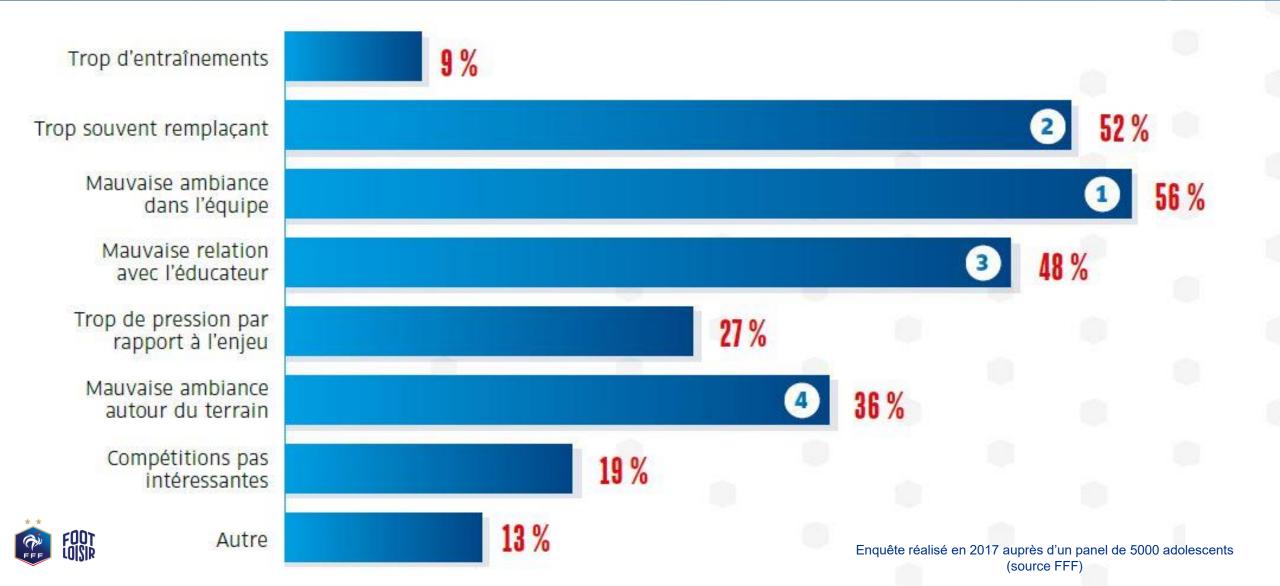
Un enjeu de santé public

Cette évolution en quelques chiffres



Les raisons de ces arrêts









- Priorité de l'état et des instances
- Bénéfices de l'activité physique
- Prévention / Bien-être

L'inactivité physique est responsable de :

- 1 million de décès / an en Europe
- 5% des maladies pathologiques cardiovasculaires
 - 10% des cancers du colon

SOCIETE

- Vivre ensemble
- Se rassembler / se rencontrer
- Partager

Le Foot Loisir répond à des enjeux de santé et des enjeux de société

La Section Loisir comme réponse à cette problématique ?

La création d'une Section Loisir dans votre club est une réponse possible pour :

- Fidéliser vos licenciés
- Recruter de nouveaux adhérents
- Dynamiser la vie de votre club
- Découvrir de nouvelles pratiques

La création d'une Section Loisir doit être un axe fort du Projet Club







La Section Loisir, qu'est-ce que c'est ?

C'est la mise à disposition d'au moins un créneau hebdomadaire de pratique Loisir ouverts aux licenciés Loisir (ce créneau peut être proposé à l'intérieur du club et/ou s'inscrire dans une offre de pratique proposée par le District en rencontrant d'autres clubs).

La Section Loisir doit :

- Avoir un référent Loisir
- Avoir une ou plusieurs pratiques identifiées
- Avoir un créneau de pratique
- Compter 10 licenciés Loisir minimum par pratique

Pour être reconnue, une Section Loisir doit être identifiée par votre District





Le référent loisir :

- Il peut également être joueur de la Section Loisir
- Il doit être force de proposition pour organiser l'activité de la Section
- Il doit idéalement être en relation étroite avec le Responsable Technique, tout comme les responsables des catégories.
- Il doit idéalement participer au Comité de Direction du club

Ce type de profil existe dans l'environnement des clubs. Une présentation de votre projet vous permettra de l'identifier

Les licences Loisir :

- Il reste possible pour les licenciés « Libre » de prendre part aux activités de la Section Loisir
- Seules les licences « Loisir » comptabilisées pour valider la Section Loisir

Le potentiel de pratiquants loisir ne trouve à l'heure actuelle dans l'environnement de vos clubs et à l'extérieur.

Ensemble, intégrons-les à la vie de nos clubs.





L'identification sur Footclubs





Saison 2019-2020 ▼





IMPORTANT À NOTER

NOTIFICATIONS NON LUES





Educateur



Joueurs fédéraux





Club

MESSAGES CENTRE DE RESSOURCES

Fédération

30/04/2020 - Newsletter Foot Amateur n°4

La newsletter Foot Amateur n°4 est disponible. Vous pouvez la consulter en cliquant ICI

Fédération

21/06/2016 - Le Coupon Sport ancv

Le Coupon Sport ancv : Faciliter l'inscription de vos licenciés. Par l'intermédiaire du « coupon sport », vous pouvez percevoir une nouvelle forme de règlement des cotisations de vos adhérents, tout en sécurisant votre trésorerie. Afin de participer à ce dispositif, il vous suffit de conventionner avec l'ancven vous rendant sur le site internet www.ancv.fr Pour plus d'informations, vous pouvez également

FORMATION EN LIGNE



TAUX DE REMPLISSAGE DU PROFIL (Formulaire de la saison : 2019)



Prenez 2 minutes pour répondre à notre questionnaire sur les pratiques proposées par votre club de football afin de faciliter la recherche pour vos futur(e)s pratiquant(e)s

100%

COMPLÉTER LES INFORMATIONS

L'identification sur Footclubs





Fermer

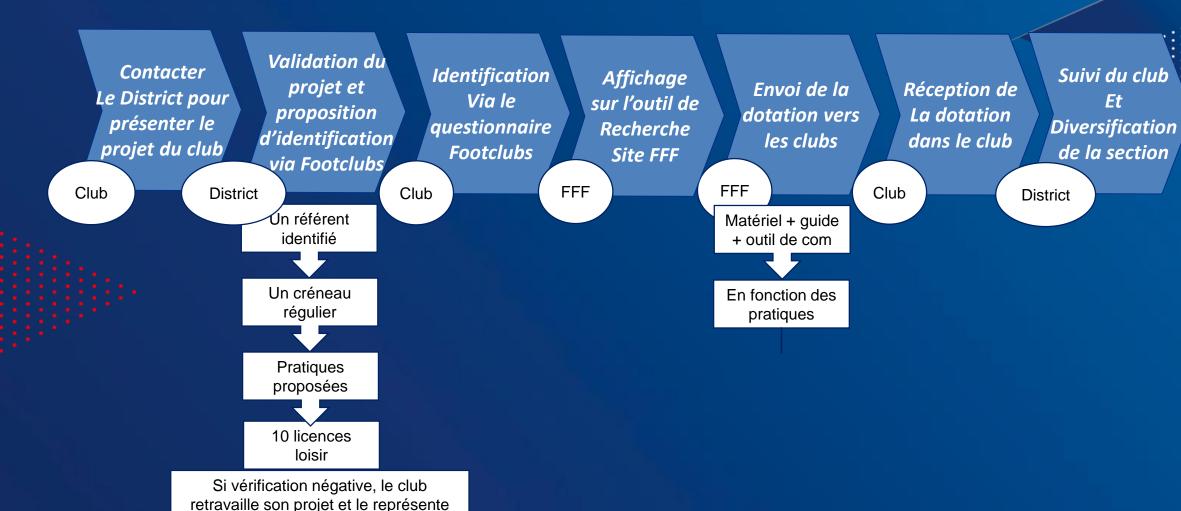


QUESTIONNAIRE PRATIQUES CLUB

Prenez 2 minutes pour répondre à ce questionnaire et faciliter l'identification des pratiques proposées par votre Club. 🕕



Le cycle de création d'une Section Loisir







Suivi du club

de la section

Les pratiques supports









Beach





















+ Foot à 11 et Foot à effectif réduit



Des publics cibles par pratique

	Jeunes G U14-U19	Jeunes F U14-U19	Seniors U20 U35	Public Féminin U20 et +	Vétérans U35-U45	Super Vétérans >45	Handisport / Sport adapté
Foot à 11							
Foot à 8							
Futsal							
Beach soccer							
Foot5							
Futnet							
Foot en marchant							
Golf Foot							
FitFoot							





Du public le moins adapté au plus adapté



Une pratique:

- Adaptable
- Intégratrice
- Intergénérationnelle
- Accessible

Pour un public cible identifié :

Vétérans et super vétérans







Une pratique:

- « Santé »
- Rythmée

Pour un public cible identifié :

Public féminin







Une pratique:

- Aérienne
- Ludique
- Technique

Pour un public cible identifié :

- Adolescents
- Seniors





Un partenaire pour le développement du 1000









FÉDÉRATION FUTNET ET DISCIPLINES ASSOCIÉES FRANCE

La F.F.F. et la F.F.D.A.F. s'associent pour faire la promotion et développer la pratique du Futnet en France à travers les clubs affiliés à la F.F.F. par le biais des Ligues régionales et des Districts, les clubs affiliés à la F.F.D.A.F. ainsi que les évènements promotionnels organisé par la F.F.F.

Engagements de la FFDAF

Engagements de la FFF

- Accompagner le développement du Futnet dans les Sections Loisir des clubs
- Mettre en relation la FFDAF et ses clubs avec les Ligues et Districts

Retrouvez les clubs de Futnet près de chez vous sur le site : https://ffdaf.fr/





Une pratique:

- Intergénérationnelle
- Ludique
- Accessible

Pour un public cible identifié :

- Adolescents
- Seniors







Une pratique:

- Accessible
- En continue

Pour tout type de public





Des partenaires pour le développement du













· RÉSEAU FOOT5 —

La F.F.F. et les structures privées s'associent pour faire la promotion et développer la pratique du Foot5 en proposant plusieurs offres :

- Mise en place d'un tarif préférentiel pour les licenciés des clubs de la F.F.F.
- Développement d'offres pour les critériums Loisir avec les Districts
- Organisation d'anniversaire FFF pour les enfants (uniquement dans les Centres UrbanSoccer)









ABONNEMENT CLUB AMATEUR FFF

EN EXCLUSIVITÉ CHEZ URBANSOCCER









JE DÉCOUVRE VITE SUR WWW.URBANSOCCER.FR





3

L'accompagnement des Sections Loisir



Un accompagnement de plusieurs sortes :























Un accompagnement financier

Un accompagnement matériel

Un accompagnement humain





Le Fonds d'Aide au Football Amateur

Le Fonds d'Aide au Football Amateur (F.A.F.A.) est une contribution annuelle de la Fédération Française de Football (F.F.F.) d'environ 15 millions d'euros, qui vise à accompagner exclusivement le développement et la structuration du football amateur. Cette enveloppe budgétaire est alimentée en grande partie par les partenariats majeurs de la F.F.F., ainsi que par la Ligue du Football Professionnel par solidarité auprès du football amateur.





Une possibilité d'aide au financement d'infrastructures adaptées à votre Section Loisir







Aide de 30 000 € dans la limite de **50%** du montant HT des travaux

Aide de **20 000 €** dans la limite de **50%** du montant HT des travaux

Aide de 15 000 € dans la limite de **50%** du montant HT des travaux

Retrouvez toutes les informations sur le F.A.F.A. sur le site de la F.F.F. : https://www.fff.fr/FAFA





L'Agence Nationale du Sport

La F.F.F. relance cette année la gestion du dispositif « Projets Sportifs Fédéraux » de l'Agence Nationale du Sport au profit de ses clubs affiliés. La campagne est ouverte jusqu'au 31 mai. La Fédération poursuit ainsi la mise en adéquation des attributions de subventions en faveur des projets portés par ses clubs par rapport à ses priorités de développement, à savoir

- La promotion du Sport Santé
- La diversification de ses pratiques
- Le développement de la pratique féminine
- La structuration de ses clubs
- Le rôle éducatif, social et solidaire du football





Aide au financement pour des actions menées par le club pour promouvoir le Sport Santé.



- Création d'une Section Loisir « Foot en marchant » ou « FitFoot »
- Création d'une Section Loisir
- Organisation d'initiations ou d'évènements avec de nouveaux publics

Retrouvez toutes les informations sur la possibilité de subvention A.N.S en contactant votre District

FFF F

37

3. Accompagnement des Sections Loisir > Accompagnement matériel

Un accompagnement matériel des Sections Loisir :











Pour une communication adaptée

Pour une pratique facilitée





Des supports de communication « clé en main »:

La F.F.F. met à votre disposition des logos, des affiches personnalisables et des éléments pour vos réseaux sociaux afin de bien communiquer sur votre activité Loisir. Le Logo spécial « Section Loisir » vous permet de communiquer de manière officielle sur la reconnaissance des instances pour Loisir. Section votre

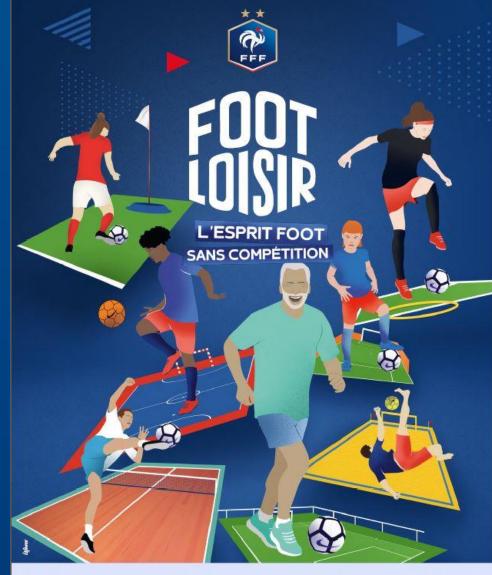






Exemple d'affiche utilisée :

Donnez une visibilité facilement à vos initiatives locales de manière très facile.



Rejoignez-nous le samedi 20 juin 2020 dès 14h00 au Stade Jean Brousse à Arcachon pour une journée évènementielle autour du Foot Loisir!







Un guide pour l'accompagnement et le développement de la Section Loisir dans les clubs :

Un guide reprenant les axes forts du développement du Foot Loisir est à la disposition des clubs.

Tous les éléments vous seront transmis à la fin de la présentation via un lien pour tout télécharger.





Du matériel sportif adapté à votre pratique :

En fonction de la pratique que vous mettez en place dans votre Section Loisir, la F.F.F. vous accompagne en vous dotant de matériel spécialement dédié à votre Section Loisir.









Du matériel sportif adapté à votre pratique :

Il s'agit d'une dotation d'accompagnement et non une dotation de lancement.

A l'heure actuelle, **800 Sections Loisir** ont été identifiées dans les territoires.

L'envoi des dotations, initialement prévu pour mars 2020 sera effectif dès la reprise de l'activité.







Un accompagnement humain de la part des instances

Les Districts, les Ligues et la F.F.F. sont à vos côtés pour vous accompagner dans votre projet de création et de développement d'une Section Loisir.

Ce projet doit être totalement intégré dans votre projet club et peut vous permettre de dynamiser la vie de votre club.







Questions / Réponses



Posez vos questions dans l'onglet conversation afin que nous puissions y répondre à l'oral, pour donner l'information au plus grand nombre







Les prochains rendez-vous

La pratique féminine

Mercredi 6 mai 2020 de 10h30 à 11h30

Le boom du Futsal

• Jeudi 7 mai 2020 de 10h30 à 11h30

Pour participer, rendez-vous sur le site de la F.F.F. et cliquez sur le lien du wébinaire qui vous intéresse.

